

Calendrier des conseils de classe 2^{ème} trimestre 2019

	MME LE NORGANT SALLE 140	MME BORJI SALLE 141
Mardi 12 mars 2019	16H45 6 ^{ème} 3 Mme Grabowski	16H45 5 ^{ème} 2 M Helary
Jeudi 14 mars 2019	17h45 3 ^{ème} 3 M Bastiat	17h45 4 ^{ème} 2 M Borjeix
Lundi 18 mars 2019	6 ^{ème} 1 Mme Guedj	
Lundi 18 mars 2019	3 ^{ème} 1 Mme Souffir	
Lundi 18 mars 2019	6 ^{ème} 2 Mme Sandoz	5 ^{ème} 4 Mme Errazahy
Mardi 19 mars 2019	6 ^{ème} 4 M Cholvy	4 ^{ème} 3 Mme Esratty
Mardi 19 mars 2019	3 ^{ème} 4 M, Lesueur	5 ^{ème} 3 Mme Guillard
Jeudi 21 mars 2019	3 ^{ème} 2 Mme Lyautey	5 ^{ème} 1 Mme Brunet
Jeudi 21 mars 2019		4 ^{ème} 1 Mme Maurel

Arrêt des notes	Remise des bulletins aux parents
22 février 2019	Mardi 26 mars 2019 6 ^e 3 ^e Jeudi 28 mars 2019 4 ^e 5 ^e



Quelques informations à l'attention des professeurs

Organisation des conseils de classe

Votre présence aux conseils de classe est **obligatoire**. Il convient de remplir la fiche **appréciation de la classe sur pronote**.

Les notes et les compétences sont portées sur le logiciel pronote. Le LSU sera mis à jour par une importation automatique des données de pronote à chaque trimestre. Les bulletins seront édités sur Pronote. (Voir modèle en annexe) ; Dans la première colonne, « éléments du programme », vous indiquerez 3 ou 4 compétences travaillées par trimestre au maximum pour que la lecture du bulletin reste correcte. (voir procédure avec M Helary)

Chaque professeur principal remplit l'appréciation générale sur le bulletin **avant** le conseil de classe, des corrections sont éventuellement décidées lors du conseil. Dès que les corrections sont effectuées et les bulletins finalisés, le PP envoie un mail au secrétariat pour « autoriser » l'édition.

Des mentions sont proposées :

✓ **félicitations, compliments, encouragements**. Le PP indique ces mentions dans le menu déroulant sur Pronote et un document papier est remis à l'élève pour les félicitations et les compliments.

✓ **mise en garde pour manque de travail**. La mention n'est pas portée sur le bulletin scolaire. Un document papier est remis à l'élève.
A noter que la mise en garde pour un comportement inadapté ne relève pas de la compétence du conseil de classe, mais de celle du chef d'établissement à tout moment de l'année.

Arrêt des notes	Date limite de saisie des notes et appréciations	Retour des appréciations par les Professeurs principaux après les conseils de classe	Remise des bulletins aux parents
22 février 2019	Au fur et à mesure des évaluations et au plus tard 3 jours avant le conseil de classe pour les appréciations.	Le plus rapidement possible, au plus tard 3 jours après le conseil. Le PP adresse un mail au secrétariat dès que les bulletins peuvent être édités.	Mardi 26 mars 2019 6^e 3^e Jeudi 28 mars 2019 4^e 5^e

Je vous remercie de respecter les délais et procédures indiqués pour faciliter le travail des professeurs principaux et du secrétariat.

Remise des bulletins aux parents :

Mardi 26 mars 2019 6^e 3^e

Jeudi 28 mars 2019 4^e 5^e

Le professeur principal fixera un rendez-vous aux parents des élèves qu'il souhaite recevoir et proposera aux professeurs de l'équipe pédagogique de sa classe de rencontrer aussi des parents s'ils le désirent.

Les rendez-vous prévus seront à nous retourner par mail, en même temps que la validation pour l'édition des bulletins. *Nous préparons un document pour nous faciliter l'organisation qui sera mis dans le casier du professeur principal.*

Mme Le Norgant et Mme Borji remettront les bulletins des autres élèves aux parents le jour des réunions prévues.

Mme Borji Principale
Adjointe

